

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 29 octobre 2019 au 21 avril 2020
TOURNUS

ADHERENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR Le Pain d'Antonin

Antonin Masi

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier
71460 Cormatin

tél. 06 19 99 73 10

Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain)
et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)



SIRET : 490 674 603 00041

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

.....

Choix du nombre d'échéances, 6 de préférence (un chèque par mois) : ...

Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : €

Montant, échéance 2 : €

Montant, échéance 3 : €

Montant, échéance 4 : €

Montant, échéance 5 : €

Montant, échéance 6 : €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à
le / /2019

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN - TOURNUS

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne			Pavot			Graines			Petit épeautre
	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	800 g
prix €	2,60 €	3,90 €	4,60 €	3,30 €	5 €	6 €	3 €	4,60 €	5,60 €	5,70 €
prix €/kilo	5,20	4,875	4,60	6,60	6,25	6,00	6,00	5,75	5,60	7,125
29 octobre	Pas de livraison									
5 novembre										
12 novembre										
19 novembre										
26 novembre										
3 décembre										
10 décembre										
17 décembre										
24 décembre	Pas de livraison									
31 décembre	Pas de livraison									
7 janvier	Pas de livraison									
14 janvier										
21 janvier										
28 janvier										
4 février										
11 février										
18 février										
25 février										
3 mars										
10 mars										
17 mars										
24 mars										
31 mars										
7 avril										
14 avril	Semaine d'absence non planifiée									
21 avril	Semaine d'absence non planifiée									
Total pains										
Sous-total €										
Montant total à régler									 €

En raison des congés du producteur (semaine non planifiée), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.